

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Séance du 11 septembre 2026

Les onze septembre deux mille vingt-six à dix-huit heures, se sont réunis, en salle du Conseil Municipal, les membres du Conseil Municipal de la Commune de MONT (Arance-Gouze-Lendresse).

MAIRIE DE MONT
ARANCE-GOUZE-
LENDRESSE
(Communes fusionnées)

Etaient présents : Mmes, CAMGRAND Eva, CASTANHEIRA Ludivine, CHAILLOUX Vanessa, ETCHART Véronique, POURRERE Danielle et TEIXEIRA Marina ainsi que MM. CLAVÉ Jacques, HILLOU Hervé, LAMASOU Bernard, LATAPY Jean-Marc, LOZANO Patrick, PRIOULT Sylvain, SALEFRANQUE Pascal et VIVEN Jean-Bernard.

11-09-2026-10

Avait donné pouvoir : : Mme LOQUET Patricia pouvoir à M CLAVÉ Jacques

Date de convocation le 07/09/2026
Nombre de conseillers en exercice : 15
Présents : 14
Procurations : 02
Votants : 15

Secrétaire de séance élu : M SALEFRANQUE Pascal

OBJET : CRÉATION D'UN EMPLOI D'INGENIEUR TERRITORIAL

Monsieur le Maire informe le Conseil municipal qu'il convient de tenir compte de l'évolution des postes de travail, des besoins du service et des missions assurées.

Le Maire propose au Conseil Municipal la création d'un emploi d'ingénieur territorial afin d'assurer les missions de responsable des services techniques, de gestionnaire des marchés publics et de suivi des projets techniques.

Après avoir entendu le Maire dans ses explications complémentaires et après en avoir délibéré,

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal :

DECIDE la création, à compter du 1^{er} octobre 2026, d'un emploi permanent à temps complet d'ingénieur territorial,

PRECISE que les crédits suffisants sont prévus au budget de l'exercice.

Résultat du vote :

Pour : 14

Contre : 0

Abstentions : 1 (M. VIVEN)

Ainsi fait et délibéré à MONT, les jour, mois et an que dessus.

Pour extrait conforme.

La 1^{ère} Adjointe,



Marina TEIXEIRA

Envoyé en préfecture le 25/09/2026

Reçu en préfecture le 25/09/2026

Publié le

ID : 064-216403964-20260925-11_09_2026_10-DE

S2LO

M SALEFRANQUE Pascal
Secrétaire de séance

